

Un Projet Educatif Territorial, c'est quoi?

Il s'agit de bâtir une politique d'éducation cohérente pour l'enfant et sa famille.

Le Projet Éducatif Territorial se doit de donner le maximum d'atouts à chaque enfant dès sa petite enfance, pour lui assurer les moyens de son émancipation et de son implication citoyenne.

Bien évidemment, le projet doit intégrer les partenaires locaux (associations, parents, établissements scolaires) et institutionnels (C.A.F, DDCS,..) qui participent à différents niveaux à l'action éducative sur le territoire.

Le public visé

Les enfants et les jeunes âgés de 6 à 25 ans. Pourquoi jusqu'à 25 ans?

Cela correspond à l'âge estimatif de la fin des études supérieures et de l'entrée dans la vie active.

Tout cela repose sur une part de données statistiques mais aussi sur une part de subjectivité (*La jeunesse n'est qu'un mot. Bourdieu*).

Question de périmètre

Quel est le périmètre le plus pertinent pour ce projet?

De façon assez explicite, le territoire d'actions à retenir semble être le regroupement des cinq communes, à savoir Chatenoy en Bresse, Epervans, Lans, Oslon et Saint Marcel car il est façonné par l'histoire, les pratiques des jeunes et la logique institutionnelle (collège)...

Il s'agit d'impulser une démarche partenariale la plus large possible avec tous les acteurs éducatifs (Associations, Education Nationale, Collectivités, Fédérations de Parents.) impliqués sur le territoire.

Le projet est un cadre de référence au sein duquel sont déclinées diverses pistes de réflexions.

L'idée générale est d'aller vers l'unicité, en respectant l'autonomie des collectivités, des partenaires éventuels et non pas vers l'uniformité.

Des Valeurs à Partager

La liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité sont des valeurs à transmettre dans tous les actes éducatifs.

Le projet s'inscrit dans le respect des droits de l'homme et du citoyen et réaffirme la valeur universelle des Droits de l'Enfant.

L'émancipation

Les grandes orientations du Projet Educatif Territorial expriment la volonté de donner aux enfants et aux jeunes les moyens de construire leur personnalité par l'éducation à l'autonomie.

Le vivre ensemble

Les actions envisagées par le Projet Educatif intègrent la notion de respect de soi, des autres et de l'environnement.

Notre Projet affiche le "vivre ensemble" comme valeur essentielle à transmettre. Il s'agit à la fois de permettre à chacun d'être reconnu et respecté au niveau de ses droits et d'inciter l'enfant puis le jeune à reconnaître l'autre et à le respecter en tant qu'individu.

La solidarité

Le vivre ensemble est nécessairement accompagné d'une valeur placée au centre des orientations du Projet : la solidarité.

La socialisation passe aussi par le développement des solidarités, de l'esprit d'équipe entendu au sens d'esprit de coopération visant à atteindre des objectifs communs.

Les Objectifs

Axe 1 : Pour contribuer à l'égalité des chances et la réduction des inégalités économiques, sociales et culturelles, il est nécessaire de

1.1 Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous

La démarche d'éducation culturelle, sportive, environnementale et citoyenne est essentielle. Elle dote les enfants de repères et de clés de compréhension de la société.

Pistes de réflexion :

- Mise en place d'une tarification adaptée par la mise en place d'un outil de solidarité sociale et de politique familiale (quotient familial, taux d'effort...) qui favorise l'accès de tous les enfants aux activités péri- et extra - scolaires proposées par certaines associations
- Redéfinir les critères d'attribution des subventions et les conventions de partenariat avec les associations
- Instauration d'une carte Culture Famille

1.2 Accompagner les parents dans leur rôle éducatif

Les acteurs du Projet reconnaissent les parents comme étant les premiers éducateurs de leurs enfants.

Piste de réflexion :

-Soutenir les familles par l'organisation de groupes de paroles, partage d'expériences, conférences, diffusion de guides pratiques, etc.

1.3 Rechercher la complémentarité des temps éducatifs

Il est important de noter que, même si le Projet concerne principalement les temps péri et extrascolaires des enfants et des jeunes, il est essentiel qu'il s'appuie et s'articule sur les objectifs et actions menées pendant le temps scolaire et qu'il soit en cohérence avec les projets des écoles.

Axe 2 : Pour permettre le développement de l'enfant et du jeune et pour son épanouissement, il est nécessaire de

Considérer que l'enfant - le jeune n'est pas tantôt un élève (ou un étudiant), tantôt un participant à des activités péri ou extra - scolaires, tantôt un enfant - un jeune jouant dans une aire de jeux ou circulant dans la rue, mais bien une personne en devenir avec sa personnalité...

2.1 Respecter les rythmes de l'enfant et du jeune

La journée de l'enfant - du jeune concerne tous les temps : le temps du réveil, des repas, des déplacements domicile-école, le temps de l'école, les temps de repos, de loisirs...

Pistes de réflexion :

Renforcer la coopération entre les acteurs de l'Education Nationale (équipes pédagogiques des écoles et du collège,...) et les autres acteurs de l'éducation,
Mettre en cohérence les projets éducatifs des écoles et des temps périscolaires
Aménager le temps méridien (conditions d'accueil et de restauration)

2.2 Permettre et encourager l'expression, la participation, la responsabilisation

Piste de réflexion :

Former les responsables associatifs de demain : Le bénévolat sensibilise au rôle social et permet aux jeunes de développer des compétences tout en renforçant leur présence dans la communauté. Ces formes d'utilisation du temps libre favorisent l'exercice de leur citoyenneté.

2.3 Prévenir les conduites à risques

Pour avoir une quelconque portée positive, les actions de prévention doivent s'inscrire dans une politique cohérente. La prévention ne peut se résumer à une annexe ou à un simple volet d'un projet éducatif. Elle se bâtit en s'accordant sur des valeurs et en partageant des objectifs.

Pistes de réflexion :

Rendre plus efficace le premier maillon de la chaîne de secours (alerte, gestes d'attente) en permettant aux jeunes d'obtenir le PCS1.

Axe 3 : Pour faire de notre espace de vie, un territoire solidaire et respectueux, il est nécessaire de

3.1 Encourager les participations à ou dans la vie locale

Permettre l'implication et la responsabilisation des jeunes dans la réflexion et les actions, et ce au service d'une qualité de vie du territoire. Les « instances de démocratie participative » des jeunes doivent être des « lieux d'échanges et de rencontres, entre jeunes et adultes

Pistes de réflexion :

Le Comité Consultatif Enfance Jeunesse

3.2 Développer les liens intergénérationnels

L'identité ne se construit plus uniquement autour de l'idée de classe sociale, elle se dessine aussi à travers le concept de génération. Ainsi, parle-t-on volontiers de « jeune », de « senior » ou d'« ancien ».

Pistes de réflexion :

Développer le soutien scolaire effectué par des personnes âgées lors de l'Accompagnement à la Scolarité.

3.3 Eduquer à l'Environnement et au Développement Durable

Le champ pédagogique de l'environnement est particulièrement riche car il fait appel à différents domaines, en particulier : l'environnement et les déplacements, ...

Pistes de réflexion :

Développer des projets d'éducation à l'environnement, en favorisant la formation du personnel d'encadrement et des bénévoles au développement durable,

Conclusion

Ce projet constitue ainsi un cadre formalisé permettant aux acteurs intervenant dans le domaine éducatif d'exercer leurs missions et leurs responsabilités de manière conjointe et complémentaire. Cette démarche nécessite une structuration du partenariat (élaboration commune des orientations, contractualisation entre acteurs), un accompagnement des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques mais aussi et surtout une communication interne et externe régulière.

La mise en œuvre du projet éducatif territorial, cherchera à prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes , à développer la qualité de vie et le bien être sur notre territoire, à renforcer et nourrir le lien social.

De même il s'agira d'assurer la cohérence des différents temps éducatifs entre eux et non plus simplement réguler leur juxtaposition.

Elle vise également à aider l'enfant à franchir les périodes difficiles de son éducation dès le plus jeune âge et soutenir la famille dans cette responsabilité.